



# Cité Paolina

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL DE L'ÎLE-ROUSSE N°25 - JANVIER 2016



CIMETIERE P. 5  
**AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS  
ET EXTENSION**

ÉCOLES P.5  
**LES NOUVELLES TECHNOLOGIES  
FONT LEUR RENTRÉE**

DOSSIER A LA UNE P.8  
**LE PHARE DE LA PIETRA**



La minute de silence observée à l'ouverture de la séance du conseil municipal en hommage aux victimes des attentats du 13 décembre.



## LE CONSEIL MUNICIPAL

### LE MAIRE

**JEAN-JOSEPH ALLEGRINI-SIMONETTI**

*Chevalier de la Légion d'Honneur,*

**Maire de L'Ile-Rousse,  
Conseiller communautaire de la  
Communauté de Communes du Bassin  
de Vie de L'Ile-Rousse**

### LES ADJOINTS

**1<sup>ER</sup> ADJOINT HENRI NAPPI**

*Chevalier de la Légion d'Honneur*

**Conseiller communautaire**  
- Correspondances courantes  
- Gestion du Centre Jean Simi et Point d'Accès Multimédia  
- Urbanisme  
- P.L.U  
- Sécurité des plages  
- Conception du Bulletin Municipal

**2<sup>EME</sup> ADJOINT JOSETTE AMBROGI**

**Conseiller communautaire**  
- Affaires scolaires  
- Gestion du personnel des écoles  
- Périscolaire en collaboration avec la CCBVIR  
- Funéraire

**3<sup>EME</sup> ADJOINT JEAN-PIERRE SANTINI**

**Conseiller communautaire**  
- Personnel communal  
- Gestion du centre technique municipal  
- Travaux en régie  
- Halles et marchés  
- Parcs de stationnement

**4<sup>EME</sup> ADJOINT TOUSSAINE AMADEI**

**Conseiller communautaire**  
- Environnement  
- Patrimoine  
- Associations

**5<sup>EME</sup> ADJOINT ANTOINE GUERRINI**

**Conseiller communautaire**  
- Grands Travaux  
- Gestion des Ports de Pêche et Abri  
- Commissions de sécurité

**6<sup>EME</sup> ADJOINT JANY FERRANDI**

**Conseiller communautaire**  
- Affaires sociales / C.C.A.S  
- Famille et petite enfance

**7<sup>EME</sup> ADJOINT PIERRE-FRANÇOIS MAUSHART**

*Chevalier des Palmes Académiques,*

**Conseiller communautaire**  
- Jeunesse et sports  
- Gestion des infrastructures sportives

**8<sup>EME</sup> ADJOINT HÉLÈNE DE MEYER**

*Officier des Palmes Académiques*

**Conseillère communautaire**  
- Culture et Événementiel  
- Associations culturelles

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

**PIERRE ANTONELLI**

**Conseiller municipal**  
- Finances  
- Représentation du Maire au Centre de Gestion

**FRANÇOIS ANTONIOTTI**

**Conseiller communautaire,  
5<sup>eme</sup> Vice-Président de la Communauté de  
Communes du Bassin de Vie de L'Ile-Rousse**  
- Budget communal  
- Nouvelles technologies

**MARIE-JOSÈPHE CAPINIELLI**

**Conseillère municipale**  
- Affaires juridiques  
- Famille et petite enfance

**BERNARD ACQUAVIVA**

**Conseiller communautaire**  
- Relations avec les services des routes de  
la Collectivité Territoriale de Corse  
- Circulation

**ISABELLE FRANCESCHINI**

**Conseillère communautaire**  
- Relations avec les chambres consulaires

**NONCE FRANÇOIS COLONNA**

**Conseiller municipal**

**Stéphane AMBROGI**

**Marie-Josée ALLEGRINI**  
**Conseillère communautaire**

**Josée BUISSON**

**Vincent ORABONA**  
**Conseiller communautaire,  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de  
Communes du Bassin de Vie de L'Ile-Rousse**

**Antoinette SALDUCCI**

**Membre du bureau de la Communauté de  
Communes du Bassin de Vie de L'Ile-Rousse  
et Vice-Présidente du Conseil  
Départemental de la Haute-Corse**

**Sarah-Serena SOUSSAN CASANOVA**

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

**HYACINTHE MATTEI**

**Conseiller communautaire**

**ANGÈLE BASTIANI**

**Conseillère communautaire**

**BLAISE DARY**

**PAMELA LEONI**

**JOSEPH ORSINI**

**ANNICK POZZO DI BORGO**

## ÉDITO DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Les mois qui viennent de s'écouler ont bouleversé les consciences, c'est donc avec beaucoup d'émotion que je vous adresse mes vœux, à l'aube de cette nouvelle année. Beaucoup d'émotion au regard de l'actualité funeste de l'année qui vient de s'achever avec les tueries de janvier et de novembre à Paris. A toutes ces familles meurtries à jamais, j'apporte avec l'ensemble du Conseil municipal notre compassion et notre soutien indéfectibles.

Mes pensées vont aussi vers toutes ces familles ile-roussiennes qui ont perdu un être cher, et plus particulièrement ces quatre familles dont les enfants sont partis trop tôt, lors du dramatique accident de la route le 6 février dernier.

Lors de mes vœux il y a un an, j'écrivais « En ces temps difficiles, je vous demande d'être unis, soudés, solidaires, de vivre ensemble et non côte à côte, de partager, d'écouter et d'être à l'écoute, de respecter, de tolérer et d'aimer ». Plus que jamais, je réitère ces propos !

Malgré cette actualité morose, il nous incombe de continuer, de tenir la barre dans la direction qui doit être celle d'un avenir ensemble et au-delà, il est essentiel de maîtriser les enjeux de demain. Je pense notamment à l'un des aménagements primordiaux: la circulation automobile sur la traversée de la ville!

Les travaux réalisés en partenariat avec le département et la CTC font poindre un début de solution, comme on a pu le constater l'été dernier et en aval depuis la RD63. Le projet avance malgré les impondérables. Ces travaux conditionneront la construction du nouveau parc de stationnement de la Poste. La réfection des Allées Charles de Gaulle se poursuit, les aménagements paysagers et le mobilier urbain devraient être terminés et installés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Divers travaux de sécurisation des piétons et particulièrement les écoliers, collégiens et lycéens sont en cours de réalisation avec la réfection totale de la rue François Ferrandini (rue des écoles), la pose d'arceaux de sécurité Avenue Bisgambiglia (collège et lycée), ainsi qu'une signalisation lumineuse aux abords des établissements.

Au Jardin du Couvent des Franciscains « l'ortu di san Francè », les travaux de reconstruction du mur de clôture sont terminés, là aussi un trottoir a été construit. Reste l'aménagement du site pour lequel un marché de maîtrise d'œuvre a été confié à un architecte paysagiste. Cet espace vert au cœur de la ville deviendra dans quelques mois un parc arboré qui sera à n'en plus douter, apprécié des petits et des grands.

Les palmiers de la Place Paoli retrouvent peu à peu vigueur et majesté grâce à la vigilance de nos services des espaces verts et leur responsable Daniel Cartayrade, qui dès le début de l'arrivée du charançon rouge a alerté du danger. Une entreprise spécialisée est intervenue dès 2014, les soins apportés pendant plusieurs mois ont été récompensés puisqu'il semble qu'ils soient désormais sauvés, mais la vigilance est toujours de mise.

L'Ile-Rousse a des atouts précieux, il est de notre devoir de les défendre et de les préserver. Sa forte attractivité économique, son cadre de vie remarquable, le dynamisme de ses associations, de ses commerçants et de ses habitants sont une satisfaction quotidienne pour les élus.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal et de tous les agents communaux, je vous souhaite à tous une belle année.

Pace, salute e tanti auguri

Jean-Joseph  
Allegrini Simonetti  
Maire de L'Ile-Rousse

Cari paisani,

L'avvenimenti di 2015 hanu imbambulitu e cuscenze è ghjè cu tamant'emozione chè vi presentu i m'auguri di pace è soprattutto di salute per l'annu novu. Tamant'emozione rapportu à l'atualità drammatica di l'annu scorsu cù l'assassinii di ghjenaghju è di nuvembre in Parigi. A tutt'e famiglie tocche, è cù l'inseme di u consigliu municipale, tenimu à purtà qui a nostra compassione è u nostru sustegnu indefetibile.

Pensu dinù à tutte 'ste famiglie lisulane chi sò state cumosse da u dolu, è più precisamente à 'ste quattru famiglie ch'hanu persu zitelli ind'e l'accidente di vittura di u 6 di ferraghju.

Un'annu fà, attraversu i m'auguri di tandu, scrivìa eiu: «in 'sti tempi difficili ci vole à esse uniti, solidari, esse inseme, rispittà è fà prova di tuleranza, tene cari tutt' i so paisani, di tutte confessione ch'elli sianu.»

Oghje, in 'stu cuntestu, vogliu dila dinù. Al di là d'un'attualità cusì nera, ci vole quantunque continuà, nant'a strada di l'avvene, inseme più che mai, è soprattutto perche ghjè assai impurtante d'ammaistrà e primure di dumane. Pensu qui di sicuru à l'accumudamentu di a strada in cità. U travagliu intrapresu cù u dipartimentu è à culetività territoriale lascianu sperà una soluzione prossima. L'estate scorsu a circolazione hè stata un pocu più faciule.

'Stu prughjettu maiò hè sempre d'attualità, è una volta compiu ci puderemu attaccà à u parcu automobilu di a posta. L'accumudamentu di u corsu Charles de Gaulle deve esse compiu, cu tutti l'accunziamenti urbani, da qui à 6 mesi. Travagliemu dinù à a securisazione di e strade pedone per i sculari, l'accumudamentu completu di a stretta François Ferrandini e l'accunziamenti corsu Bisgambiglia cù lumi novi vicinu à u collegiu è u liceu.

U travagliu di costruzione di u muru di u conventu hè compiu, cù corsi pedoni novi. Avà avemu da finisce l'accumudamentu di u giardinu di u conventu chi sarà da qui à pocu un locu verde di vita chi farà u piacè di i nostri zitelli è i parenti dinù ! U prughjettu hè statu datu da studià à un'architettu specialistu di l'accunziamenti di i lochi verdi.

Spezialistu chi forze metterà e so competenze in cumunu cù Daniel Cartayrade, u nostru rispunsabile di i lochi verdi, chi hà fattu prova d'altrò d'una cuscenza prufessionale tamanta concernante e palme in piazza, è chi hà vistu subito u periculu di u «charençon rouge». A ringrazia lu qui. A sò intervizione è quella di i specialisti in 2014 hà permessu di «trattà li» subito. E cusì, oghje, parenu salvi. Ci vole quantunque aspettà torn'a pena.

Lisula hè una città in pienu sviluppu cù tutti l'argumenti. U nostru duveru hè di travaglià à tene a nostra cità attrattiva, senza scurdassi di u nostru patrimoniu, chi partecipeghje ghjustamente à a nostra attrattività è u nostru benistà in un quadru di vita magnificu.

Vogliu infine, cù tutta a cunsigliusquadra municipale ringrazia qui i nostri cumercianti, tutt'e nostre associazione è i nostri paesani dinù, chi travaglianu à fà di Lisula una cità viva è dinamica. Pè l'eletti che no simu ghjè sempre un piacè ogni ghjornu.

Incu tuttu u consigliu municipale è tuttu u persunale cumunale vi dicu: pace, salute è tant'auguri è tutte e tutti per 2016.

Ghjuvan Ghjaseppu  
Allegrini Simonetti

Merre di Lisula

## SOMMAIRE

**COMPETENCES COMMUNALES** 4  
**AMÉNAGEMENTS DU CIMETIÈRE**  
**LUTTE CONTRE LE CHARANÇON ROUGE**

**JEUNESSE** 5  
**ÉCOLES COMMUNALES**

**SANTÉ / SOCIAL** 6-7  
**VIE ASSOCIATIVE**  
**CRÈCHE MULTI-ACCUEIL**  
**PARCOURS SANTÉ**  
**SEMAINE BLEUE**  
**ACCESSIBILITE**  
**CENTRE JEAN SIMI**

**DOSSIER** 8-9  
**LE PHARE DE LA PIETRA**  
Étude préalable

**TRIBUNE POLITIQUE** 10  
**ANTOINETTE SALDUCCI**  
**ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION**

**PATRIMOINE / CULTURE** 11  
**LE SPAZIU**  
Bilan de l'année 2015  
250<sup>ème</sup> anniversaire de la cité Paoline

**ACTUALITÉ DE LA CITÉ** 12-13-14  
**SPASSIGHJATA IN CITÀ**

**HISTOIRE** 16  
**LE MONUMENT AUX MORTS**

CIMETIÈRE COMMUNAL

## Aménagements et extension du cimetière communal

Le premier cimetière de L'Île-Rousse a été construit en 1863, et a bénéficié d'une extension en 1990. Actuellement, une seconde extension est actuellement en cours.

En matière d'aménagements, la municipalité a procédé à des plantations à l'intérieur et à l'extérieur du cimetière. Dix-sept cyprès secs et abîmés ont été abattus. Des bancs ont été installés. Le cimetière a été divisé en secteurs et a fait l'objet d'une numérotation et d'une nomination des sépultures. Le cimetière N°2 a fait l'objet d'une réfection totale, certaines des allées ont été créées, d'autres goudronnées et enfin certaines recouvertes de gravier (photo).

Enfin, à la Toussaint, une plaque a été posée en mémoire des 1<sup>ers</sup> prêtres de L'Île-Rousse inhumés sous le monument central.

La municipalité poursuit actuellement la procédure de reprise des concessions en l'état d'abandon, ce qui permettra de créer de nouvelles places. Madame Josette Ambrogi, adjointe au Maire, en charge du cimetière communal, souhaite également qu'un plan numéroté personnalisé voit le jour. Un accueil avec des toilettes, et l'électrification du cimetière (éclairage, engins...) sont également à l'ordre du jour.

### Rappel des textes

Le code général des collectivités territoriales (article L. 2223-1 du CGCT) prévoit que la compétence en matière funéraire est exercée par les communes, le maire disposant de pouvoirs de police importants en la matière.

L'article L. 2223-3 du CGCT précise que les personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile, et les personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune, ainsi que les personnes non domiciliées dans la commune mais qui ont droit à une sépulture de famille, peuvent obtenir une sépulture dans le cimetière communal. Le droit funéraire a été profondément modifié par la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire.

Les services municipaux portent une attention particulière à l'entretien et à l'embellissement du cimetière qui a fait l'objet d'aménagements divers et de fleurissement.



ÉCOLES COMMUNALES

## Les écoles au coeur des priorités

La Municipalité a entrepris des efforts notables envers l'école maternelle « Le Petit Prince » et l'école élémentaire « Albert Camus ». Chacun des 11 enseignants des 11 classes de l'école élémentaire a désormais à sa disposition, un ordinateur fixe ou un ordinateur portable récent. La salle informatique a été entièrement rééquipée de 8 ordinateurs fixes. Cette salle est utilisée en temps scolaire et également pendant les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) par le centre de loisirs intercommunal.

Durant l'été 2015, lors de la fermeture de l'école, le réseau informatique a été entièrement repensé et changé. Les performances de la connexion internet ont été optimisées. Et l'accès Internet est totalement sécurisé pour permettre aux enfants et aux instituteurs d'utiliser les ordinateurs en tout quiétude. Le central téléphonique obsolète a été changé. Les écoles disposent ainsi de trois lignes téléphoniques directes (les deux directions et la psychologue scolaire) et deux lignes pour les télécopieurs installés sur le réseau informatique. Les enseignants peuvent ainsi imprimer soit sur le photocopieur de la salle des maîtres soit depuis leur poste informatique sur une imprimante laser couleur. Les écoles bénéficient chacune d'un nouveau photocopieur performant.

Trois tableaux numériques viennent d'être installés dans 3 classes. En février 2016, 2 autres classes seront équipées. Progressivement, les autres classes volontaires le seront dans moins d'un an.

Ainsi, l'école primaire retrouve un classement régional à un niveau d'excellence dans l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

### Aménagements

Les extérieurs des écoles n'ont pas été oubliés. La rue François Ferrandini menant aux écoles vient d'être regoudronnée et les trottoirs refaits, permettant ainsi un meilleur accès. Un abri protégeant de la pluie a été installé pendant les vacances de la Toussaint devant l'entrée de l'école maternelle. Un autre abri sera installé en février 2016 devant l'entrée de l'école élémentaire.



Les élèves découvrent le nouveau matériel informatique avec le directeur de l'école primaire, Monsieur Joël Rochette, en présence de Madame Josette Ambrogi, Adjointe au Maire, en charge des affaires scolaires, et Madame Pola Slawik, chargée de communication à la Mairie.

Pendant l'été dernier, des bâches de protection solaire ont également été posées dans la cour de l'école Petit Prince, et enfin, l'éclairage a été refait dans les cours et à l'extérieur des deux établissements.

La caisse des écoles subventionnée par la municipalité permet d'octroyer un budget d'un montant de 60 euros par élève pour les fournitures de classe et d'un montant de 5500 euros pour les sorties scolaires des classes de l'école Albert Camus. Ainsi, l'Île Rousse bénéficie d'un des budgets de fonctionnement les plus confortables de toutes les écoles de Corse.

Grace à l'action de tous, élus, parents d'élèves, le 5<sup>ème</sup> poste bilingue a été sauvé à la rentrée de septembre 2015. Les effectifs sont repartis à la hausse. La structure pédagogique ne devrait pas être modifiée en septembre 2016.

Le nouvel abri installé à l'extérieur des écoles.



### Tableaux Numériques Interactifs

Le TNI, Tableau Numérique Interactif a fait son entrée dans les salles de classe de l'école primaire de L'Île-Rousse. Il permet une souplesse dans la présentation des éléments diffusés pendant les cours, (texte, image, son), et il permet l'affichage de documents numériques et la modification de ces documents ou encore l'enregistrement d'une séance de cours.

Il facilite l'activité des élèves au tableau grâce à la manipulation simple de fonctionnalités intégrées jusqu'alors externes au tableau classique : feutres multicolores, déplacement d'objets, instruments géométriques...

photo M.S Alliotti - Corse-Matin

## CRÈCHE COMMUNALE

La création d'une crèche était l'un des projets de campagne phare de la nouvelle équipe municipale. Mesdames Jany Ferrandi, Adjointe aux affaires sociales, et Marie-Josèphe Capinielli, conseillère municipale déléguée à l'enfance et à la famille, se sont attelées dès le mois de juin, à élaborer une enquête de besoins, distribuée dans tous les foyers. Ce questionnaire a confirmé la nécessité de mettre en place une structure de garde à L'Île-Rousse.

Après de nombreuses réunions de travail, la Caisse d'Allocations Familiales a donné son agrément pour la création d'une crèche multi-accueil. Il s'agit d'une structure qui pourra accueillir au maximum dix enfants, de 0 à 6 ans. Cette capacité d'accueil pourra augmenter si les besoins de places le justifient.

La municipalité travaille actuellement sur le mode de gestion qui serait le plus adapté : municipal, associatif ou par le biais d'une entreprise sociale et solidaire. La crèche devrait voir le jour d'ici un an, pour le plus grand plaisir des parents et futurs parents île-roussiens !

## PARCOURS SANTÉ

Le 21 octobre 2015, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la création d'un parcours santé-sportif. Plusieurs sites d'implantation sont à l'étude dont l'un situé sur un sentier limitrophe de la commune de Corbara, le long du lieu-dit Corborio reliant le Sémaphore. Accessible à tous les publics, ce parcours santé permettra de pratiquer une activité sportive dans un espace naturel. Plusieurs modules d'exercices et d'échauffements seront mis en place, proposant des activités variées, réalisables seul ou à plusieurs, afin de s'échauffer, d'entretenir leur condition physique ou de se détendre.

Le parcours santé devrait voir le jour au cours du premier trimestre 2016.

## ACCESSIBILITÉ

La loi du 11 février 2005 impose la mise en accessibilité de la sphère publique et de tous les établissements recevant du public. Sont concernés par ces dispositions, non seulement les collectivités locales mais aussi les commerçants. Dans ce cadre, la municipalité a donc décidé de mettre en place une campagne de communication afin d'informer les professionnels de leurs obligations en la matière. En effet, la loi impose à chaque propriétaire d'un établissement recevant du public, de déposer un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap), qui est un document stratégique permettant de prévoir le type d'aménagement à effectuer afin que l'établissement soit aux normes.

La municipalité a également élaboré des Ad'ap pour l'ensemble des bâtiments publics (Mairie, Centre Jean Simi, Stade, etc.). L'Île-Rousse est parmi les villes pionnières en matière d'accessibilité en Corse et compte bien poursuivre la démarche en la matière !



## SOCIAL

Centre Jean Simi  
établissement communal  
conventionné

Le Centre Jean Simi accueille 13 organismes\*, implantés de façon permanente, et 12\* organismes qui assurent des permanences régulièrement. En 2015, quatre conventions de mise à disposition de locaux au Centre Jean Simi ont été signées par la commune de L'Île-Rousse. Sous la responsabilité de M<sup>e</sup> Henri Nappi, 1<sup>er</sup> adjoint, cette ancienne école communale, chère au souvenir des Lisulani, a su s'adapter et se transformer en un outil à vocations multiples au service du développement local. En moyenne, 450 administrés de L'Île-Rousse et de la Balagne franchissent chaque semaine la porte d'entrée du Centre Jean Simi. La proximité des organismes est un atout pour l'administré et donne une cohérence globale à l'action publique.

L'été dernier, deux nouvelles conventions ont été signées. L'une avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse. Elle prévoit une permanence tous les jeudis sans rendez-vous et un vendredi sur deux sur rendez-vous. La seconde a été conclue avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (voir encadré à droite). D'autres conventions sont en cours d'exécution, avec les organismes suivants :

- LA FALEP 2B ; une association loi 1901 qui exerce des actions en matière d'éducation populaire et fait partie du réseau national de La Ligue de l'Enseignement.
- P.A.J.E ; une association loi 1901 ayant des activités pour la jeunesse (accompagnement à la scolarité).
- C.D.A.D, Centre Départemental de l'Accès au Droit ; un groupement d'intérêt public (GIP) présidé par le Président du Tribunal de Grande Instance de Bastia pour la mise en place de permanences juridiques gratuites, confidentielles et sans rendez-vous tous les premiers lundis du mois.
- S.P.I.P, Service Pénitentiaire, d'Insertion et de Probation ; service déconcentré de l'administration pénitentiaire centrale pour l'exécution des décisions et sentences pénales, le maintien de la sécurité publique et la réinsertion sociale des personnes dont il a la charge.
- M.I.L.O, Mission Locale rurale de Balagne ; Les missions locales sont un lieu d'accueil, d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement ouvert aux jeunes de 16-25 ans qui souhaitent être aidés dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie sociale. Elles remplissent une mission de service public.
- C.N.F.P.T, Centre National de la Fonction Publique Territoriale ; il organise la formation des agents du service public territorial tout au long de leur carrière, ainsi que les stages obligatoires d'intégration.
- CORSAVEM ; association loi 1901 d'aide aux victimes d'infractions et de médiation pénale, constituée de juristes et de psychologues cliniciens.

## NOUVELLE PERMANENCE DU STEMO (P.J.J)



Le STEMO Bastia (Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert) est un service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, administration dépendant du Ministère de la Justice. Sa mission est d'exercer les décisions prises par les juges des enfants, que ce soit dans le cadre civil lorsqu'il s'agit de protéger le mineur contre un danger physique ou moral, ou dans le cadre pénal lorsqu'un mineur est poursuivi ou condamné pour la commission d'une infraction. Le STEMO Bastia intervient donc sur mandat judiciaire auprès des mineurs en danger (cadre civil) et auprès des mineurs auteurs d'une infraction pénale (cadre pénal) qui lui sont confiés. Au quotidien, les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse mènent une action éducative au bénéfice des jeunes avec notamment pour objectif leur insertion sociale, scolaire et professionnelle.

Le service est composé de deux unités, chacune ayant une compétence départementale. L'UEMO de Bastia (Unité éducative de Milieu Ouvert) exerce ainsi les décisions judiciaires du Tribunal des enfants de Bastia qui concernent les mineurs résidant sur la Haute-Corse. Afin d'assurer un service public de proximité, une permanence est mise en place depuis juillet 2015 sur la Balagne. L'éducatrice affectée à la prise en charge des mineurs résidant sur le cortenais et la Balagne est ainsi présente au Centre Jean Simi de L'Île-Rousse les lundis matins de 9 à 12h et les mercredis après-midi de 14 à 17h. Elle accueille les jeunes confiés au service par décision judiciaire sur rendez-vous, afin d'assurer l'accompagnement éducatif. Pour toute information, vous pouvez contacter le STEMO Bastia au 04 95 34 84 60.

- La Ligue contre le Cancer ; association loi 1901 pour l'information, la prévention, le dépistage, le traitement et l'accompagnement des malades et de leurs proches.

Ces partenariats contractés par la commune peuvent aussi concerner des actions collectives dans le domaine éducatif et de l'insertion socio-professionnelle, c'est le cas pour le Point d'Accès Multimédia de la commune, situé au rez-de-chaussée du Centre Jean Simi, où des ateliers sont co-organisés avec le POLE EMPLOI, avec l'association LEIA pour la mise en place d'actions collectives auprès des jeunes ou encore LA FALEP 2B pour la réalisation d'ateliers socio-linguistiques.

Il est à noter que le bâtiment est équipé d'une connexion Wifi sécurisée et d'un espace numérique communal (p@m) pour les démarches administratives électroniques en complément des services proposés sur le territoire balain (infos : pam@ville-ilerousse.fr).

Accueil téléphonique : 04 95 11 03 20

\*RDC : Secours Catholique, Bibliothèque pour Tous, A Piena Vita, Point d'Accès Multimédia (p@m)  
1<sup>er</sup> étage : C.C.A.S., C.P.A.M., CORSSAD, IDF  
2<sup>nd</sup> étage : M.S.A., ODARC, Mission Locale Rurale de Balagne, O.N.F., C.A.F., bureau des permanences ; C.D.A.D., FONGECIF, La Ligue contre le Cancer, CAP EMPLOI, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CORSAVEM, STEMO/PJJ, salle de réunion : C.N.F.P.T., FALEP 2B, S.P.I.P.

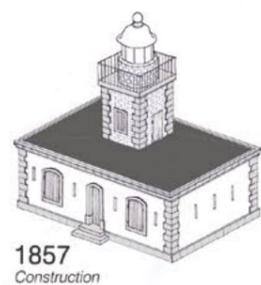
La semaine bleue :  
manifestation nationale dédiée aux seniors  
« 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire »

Durant 7 jours, du 3 au 9 octobre 2015, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a profité de ce temps dédié aux personnes âgées pour en faire un moment privilégié en informant et sensibilisant l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur leurs préoccupations, leurs difficultés mais également leur dynamisme et leur joie de vivre. Cet événement a été l'occasion pour le C.C.A.S structure qui travaille régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui ont permis de créer des liens entre générations en invitant la population à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent nos aînés dans notre société.

C.C.A.S : 04 95 60 14 64  
04 95 11 03 27



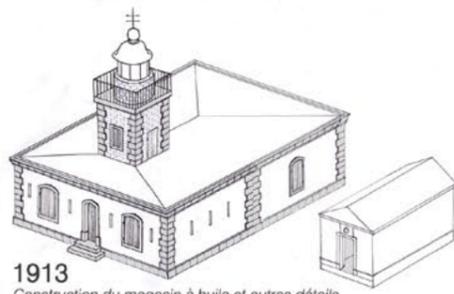
Tout au long de l'année, Madame Denis-Casta, responsable du C.C.A.S, et Madame Izabella Belcarz, animatrice, proposent des activités aux seniors de la commune. En photos, 1- Un goûter intergénérationnel au restaurant d'application du Lycée Polyvalent de Balagne. 2- Des cartes de vœux offertes aux seniors et dessinées par les enfants de l'école privée Notre Dame et de l'école primaire « Albert Camus ». 3- Le thé dansant de Noël à l'hôtel « Le Splendid ».



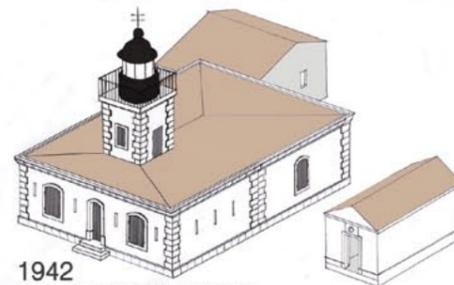
1857  
Construction



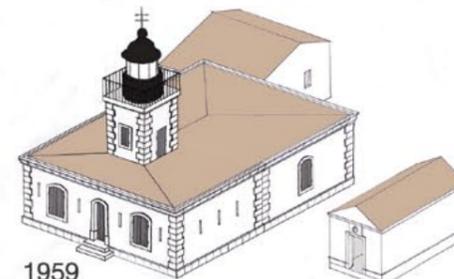
1902  
Agrandissement du logement



1913  
Construction du magasin à huile et autres détails



1942  
Extension arrière, toitures tuiles, etc.



1959  
Enduit de l'extension arrière

**MORPHOGENESE**

Etats successifs du phare de 1857 à nos jours, selon les documents d'archive  
Les zones laissées blanches posent un doute sur les matériaux et couleurs

# Etude préalable du Phare de la Pietra



L'étude préalable à la restauration et la valorisation culturelle et touristique pour le phare de La Pietra est maintenant achevée.

Début décembre, Camille Berrou, architecte île-roussienne mandataire de l'étude, a présenté son travail réalisé conjointement avec l'Apave pour la partie diagnostics et Julien Blanc - A2C pour le budget lié à la construction. Cette

présentation a rassemblé les représentants du Conservatoire du Littoral, les services de l'Etat des Phares et Balises, la Chambre de Commerce et d'Industrie, et les élus municipaux.

« Cet édifice emblématique de notre cité pourra dès lors être connu de tous grâce à sa rénovation et à sa valorisation. »

Le phare de La Pietra et plusieurs parcelles situées sur les îles ont été transférés au Conservatoire du Littoral en 2013 qui en assure désormais la protection. La mission du Conservatoire du Littoral est ici de restaurer le phare et de le valoriser en le rendant accessible au public.

Dans ce but, il était nécessaire de réaliser au préalable un diagnostic complet de cet ouvrage et de ses abords. La structure du bâtiment est saine même si les signes du temps sont visibles à l'extérieur comme à l'intérieur. Son rez-de-chaussée de 109m<sup>2</sup> est aujourd'hui composé de quatre pièces principales accompagnées de celles de l'extension arrière, où l'on ne trouve plus que la grande armoire du gardien.

A l'extérieur, des terrasses sobres et fonctionnelles devront être restaurées, on retrouve encore par endroit des traces de l'ancien pavage en pierres. Le phare continue désormais à assurer son rôle nécessaire de signalisation maritime qui perdurera dans le temps, sous la vigilance des agents des Phares et Balises.

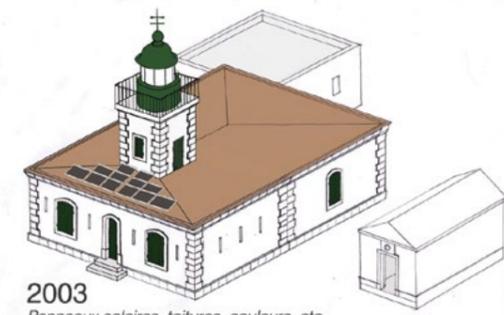
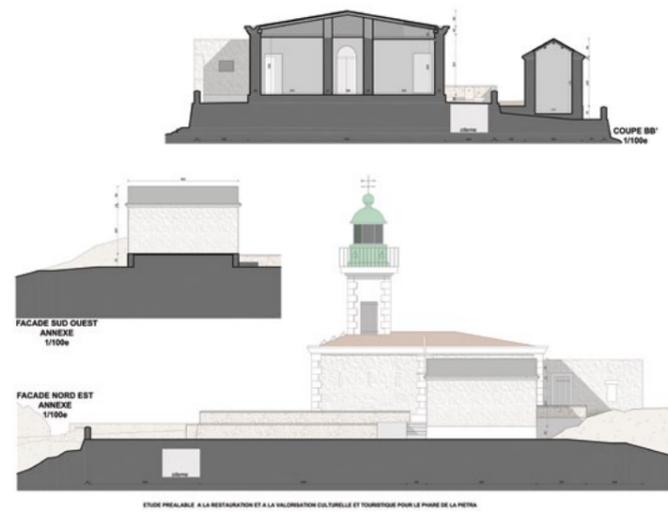
Le phare de La Pietra n'a pas été construit en 1857 pour signaler les côtes mais l'entrée du tout nouveau port d'Île Rousse aux navires, car son accès était particulièrement difficile et ne pouvait se faire que de jour. Il fait partie du second programme d'illumination de la Corse, rendu nécessaire par l'augmentation des rotations entre l'île et le continent des navires à vapeur qu'il convient de guider en toute sécurité. A l'emplacement du futur phare, une « redoute ruinée » est indiquée sur les cartes de l'époque. C'est un certain Blaise Berthoumieux, entrepreneur de travaux publics île-roussien, qui réalisera ici les travaux de construction, calqués sur le plan type du phare de Porquerolles établi par les Ponts et Chaussées et qui a servi de référence pour la majorité des phares corses.

Lorsque le phare s'allume pour la première fois, il ne possède que deux pièces (celles de la façade principale), la tourelle et son escalier ainsi qu'une citerne enterrée permettant de récolter l'eau de pluie. Le gardien aura également en charge le feu de la jetée construit un an plus tard. En 1902, est réalisée une extension du phare en lui ajoutant deux pièces à l'arrière pour les besoins du gardien et de sa famille. On compte dès lors la chambre de service du gardien et le bureau existants, et à l'arrière les deux nouvelles pièces de vie familiale. On aboutit alors au plan carré que l'on peut observer aujourd'hui. C'est en 1913 que sera édifiée la petite annexe du phare, non pas comme sanitaire, logement ou chapelle pour le gardien selon les légendes locales, mais pour abriter le pétrole qui fait désormais fonctionner le signal de la lanterne, et qu'il serait trop dangereux et nocif d'abriter dans le phare lui-même. Avant les années 40 sera réalisée l'extension arrière permettant aux commodités, cuisine et pièce d'eau, d'être installées comme le voulaient les principes hygiénistes de l'époque. Aujourd'hui cette extension représente une verrue volumétrique par rapport au plan carré du phare.

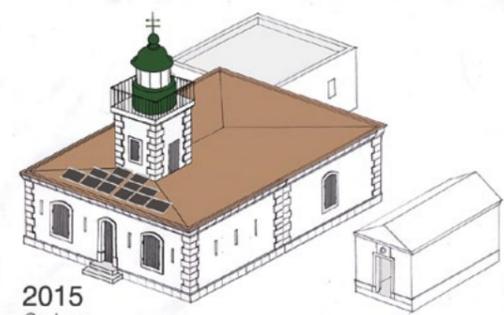
Dernière modification de taille : l'arrivée de l'électricité à la fin des années 60 qui permettra à la DDE d'implanter ses locaux au rez-de-chaussée, mais qui sera finalement de courte durée puisque la tempête de 1998 endommagera définitivement le réseau. Des panneaux solaires seront quelques années plus tard installés durablement sur le toit de l'édifice.

L'enjeu de la valorisation du phare réside dans le fait de conserver sa fonction de signalisation maritime en permettant aux agents des phares et balises d'accéder en tout temps à la lanterne, tout en destinant les pièces du rez-de-chaussée devenues inutiles pour cette fonction à une ouverture au public à des fins culturelles.

L'hypothèse de valorisation avancée a été celle du centre d'interprétation, c'est-à-dire un espace muséal qui a l'avantage de permettre une certaine souplesse du contenu et de sa forme, et qui pourra également se poursuivre hors les murs. L'axe culturel privilégié pourrait être le thème de la mer et du patrimoine, et ainsi permettre de rendre visibles les belles et nombreuses archives disponibles localement, qui disent notre rapport à la mer et au littoral, notre histoire et celle de notre région. Mais on peut aussi penser à élargir l'horizon en faisant pourquoi pas écho à d'autres sites méditerranéens. Et quoi de mieux qu'un phare pour évoquer l'ailleurs ?



2003  
Panneaux solaires, toitures, couleurs, etc.



2015  
Couleurs

La prochaine étape que le Conservatoire du Littoral amorcera pour ce projet sera de lancer ces prochains mois une consultation afin de sélectionner le maître d'œuvre qui se chargera de préciser, de concevoir et d'entériner le projet de valorisation du phare de La Pietra, puis de mener les travaux de restauration et d'ouverture au public à leur terme. Le Conservatoire du Littoral a obtenu un certificat d'urbanisme positif le 16 avril 2015 permettant un aménagement du phare.

Augurons que le phare de La Pietra ait de beaux jours devant lui !

Cet édifice emblématique de notre cité pourra dès lors être connu de tous grâce à sa rénovation et à sa valorisation. La promenade qui va de la Marinella jusqu'aux îles, et qui fait en parallèle l'objet d'un travail de requalification, se poursuivra alors au-delà des portes du phare...

Source étude de valorisation du Phare de la Pietra, Camille Berrou, Architecte

MAJORITÉ

## Antoinette Salducci,

conseillère municipale, conseillère communautaire, conseillère départementale et vice-Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Corse

J'ai toujours pensé que l'engagement politique était et devait être le moyen de contribuer à l'amélioration de la vie de chacun d'entre nous, en mettant au service des autres ce qu'il y a de meilleur en nous.

Etre élue au sein de ma commune, a suscité en moi, beaucoup de réflexion quant à la façon d'envisager une démarche commune, ayant pour objectif, l'optimisation des volontés et des moyens à mettre en œuvre pour porter les projets jusqu'à leur aboutissement.

Je devais, pour cela, m'engager de façon plus concrète encore pour la majorité dont je suis membre, en briguant aussi un mandat d'élue communautaire.

En tant que présidente de la Commission Petite Enfance au sein de la communauté des communes du bassin de vie de L'île-Rousse, j'ai pu enfin, grâce aux formidables équipes techniques qui la composent, restructurer certains secteurs comme par exemple, ceux de la garderie périscolaire et de la cantine.

Ce poste m'a permis d'apporter un soutien conséquent à l'adjointe aux écoles de notre commune, Madame Josette Ambroggi, en pleine restructuration du temps scolaire et périscolaire (Décret du 24 janvier 2013 sur la réforme des rythmes scolaires). Grâce à un échange équilibré, entre les directeurs d'établissements, les professeurs des écoles, les associations de parents d'élèves et tous les intervenants techniques, nous avons pu démarrer de façon très satisfaisante la rentrée scolaire 2015.

Etre la maman d'un petit garçon de 7 ans, a été aussi un atout incontestable afin de saisir l'importance de l'enjeu que représentait le bien vivre scolaire et périscolaire pour les parents de tout le bassin de vie.

C'est pourquoi, partir à la conquête du mandat de conseillère départementale, m'a semblé être finalement une évidence, pour servir de façon encore plus efficace mes concitoyens.

ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

L'année 2015 se termine sur deux décisions de l'exécutif municipal qui influenceront inévitablement sur le quotidien de nos concitoyens Ile-Roussiens.

La première, avec la création d'une régie à autonomie financière sous la forme d'un service public à caractère industriel et commercial dénommé « SPIC » pour la gestion des parcs de stationnement de la ville. Ce type de structure soumise à prélèvement de la TVA entrainera une augmentation des tarifs usagers d'au moins 20 %.

Et surtout un manque à gagner important au budget primitif 2016 de l'ordre de 400 000 à 500 000 € qui sera difficile à combler, sauf à augmenter sensiblement la fiscalité locale.

La deuxième concerne le port abri et sa station d'avitaillement qui a fonctionné en toute illégalité depuis avril 2015, et ce n'est pas la tentative maladroite de régularisation du 22 décembre dernier qui pourra lever toute hypothèque sur un éventuel contentieux à ce sujet.

C'est un mandat exceptionnel, qui permet d'être au cœur des problématiques structurantes de nos cantons. Il nous oblige à avoir une vision plus élargie, plus communautaire des besoins de la population, en mettant en œuvre nos différents services. Par le biais de l'amélioration des infrastructures routières et de nos réseaux, il contribue notamment au développement économique des différents secteurs de vie du canton. Par celui du social et du handicap (qui est l'un des axes majeurs du département), il contribue à l'assistance et à l'accompagnement de nos concitoyens les plus démunis, en situation de précarité. Il a aussi pour vocation de soutenir les personnes les plus fragiles, qui nécessitent une assistance et une aide constante, je pense surtout aux personnes en état de grande dépendance, comme les personnes âgées ou handicapées.

Enfin, les conseillers départementaux ont un rôle de médiateur, d'intercesseur entre les collectivités (communes ou communautés de communes) et le conseil départemental, ce dernier venant en soutien de leurs projets, qu'ils soient associatifs, culturels ou patrimoniaux.

Etre présent auprès des communes, parfois reculées, comme celles du GIUNSSANI par exemple, est là aussi un des rôles essentiels du conseiller départemental, à l'écoute des besoins de développement et de désenclavement de ces communes, pour les aider à fixer la vie dans ces zones rurales, soumises parfois à un exode inévitable.

Etre l'une des élues du canton, me permet de jouer pleinement mon rôle d'élue de proximité, et de fédérer les communes, pour arriver à une cohérence territoriale, s'agissant de développement économique, social ou environnemental.

C'est un mandat dont je suis très fière, et qui je peux le dire, me donne l'énergie et la volonté nécessaire à son accomplissement.

Le groupe « Le choix de l'île-Rousse » dans ces deux cas comme dans d'autres, a toujours privilégié le débat constructif, malheureusement si nous sommes écoutés, nous ne sommes jamais entendus.

Cela n'empêchera pas ses membres de continuer à s'impliquer dans la défense de l'intérêt général, au service de la ville et de ses habitants.

Une nouvelle année s'ouvre et avec elle l'espoir que celle-ci soit plus féconde pour tous, que 2016 apporte à chacun d'entre vous la santé, la paix et le bonheur partagé.

Bon di, bon annu, bon capu d'annu. Pace e salute à tutti.

Pour le groupe Le Choix de l'île-Rousse

Hyacinthe MATTEI

U SPAZIU PASQUALE PAOLI

L'année 2015 a été marquée, entre autres, par un véritable développement de l'animation festive et culturelle à l'île-Rousse, grâce à une dynamique inter-associative qui s'épanouit au fil du temps. D'expositions en débats, U Spaziu Pasquale Paoli a été le théâtre de rencontres aussi diverses qu'enrichissantes.

De Juin en Septembre, nombre d'artistes ont enchanté nos concitoyens : des peintres tels que Sylvia Gürh, Dominique Gaillard, Ursula Peters, Ghislaine Babault, Monique Yenco Fusella, Bernard Quilichini, Freddy Chandy, Alexandre Gianninelli, Lemk, Volkmar Ernst, Toussaint Massoni ; dessinateurs comme Bernard Guillard, Pierre Rossi, des artisans avec Nathalie Campana (bois flotté) Thérèse Roba (mosaïque).

Depuis la rentrée scolaire, U Spaziu Pasquale Paoli a misé sur la formation avec des cours de théâtre le Lundi soir (A Scintilla Balanina), des cours de corse le Mardi soir (encadrés par M.Poli et Mme Aliotti), des cours de chant le Jeudi soir (animés par Babeth Bottalico).

U Spaziu Pasquale Paoli s'est également positionné sur les temps forts de la cité : expositions artistes et artisans durant A Fiera di Lisula, conférences pour I Scontri di u libru è di a storia, lectures de textes de l'époque lors de A Paolina, organisation des 250 ans de Lisula, lancement du Téléthon, semaine bleue, séminaire web TV, rencontres de l'alternance, ...

250<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CITÉ PAOLINE

C'est le 10 décembre 1765 que le notaire Giovanni Antonio Orticoni, agissant en qualité de Chancelier de la Province et requis par le Général de la Nation Pasquale de Paoli, se déplaçait à Algajola, résidence du Gouverneur de Balagne, pour dresser l'acte fondateur de l'île-Rousse en tant que Cité. L'original de l'acte se trouve conservé aux archives départementales de Haute-Corse à Bastia.

La municipalité a souhaité rappeler cette éphéméride avec une manifestation culturelle dont le programme a été établi par Hélène de Meyer, adjoint au Maire. Le 10 décembre au Spaziu près de 300 personnes ont afflué au long de la soirée pour participer aux différentes animations.

Charly Pissard représentant de l'association philatélique a ouvert la manifestation en dévoilant le timbre commémoratif de l'anniversaire. En quelques minutes, le lot disponible d'enveloppes préaffranchies était emporté par les collectionneurs. Trois historiens ont enrichi l'évocation du 250<sup>ème</sup> anniversaire avec des conférences : Jean-Philippe Antolini a développé la chronique de la fondation de la cité. Jean-Christophe Orticoni a rappelé la vie de Paoli et de sa famille en Balagne. Francis Beretti, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Corte est entré dans les détails de l'épopée des voyageurs britanniques ayant découvert l'île-Rousse et la Balagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. A la suite, les comédiens de la compagnie théâtrale « A Scintilla Balanina » et les danseuses de « Tempo Arte » accompagnées de Francine Massiani, ont redonné vie à Pasquale de Paoli et à ses amies et correspondantes de l'élite et de la société aristocratique du siècle des Lumières grâce à un riche spectacle intitulé « Paoli et les femmes ». La soirée s'est achevée avec Carlotta Rini, jeune talent de Morosaglia, qui a interprété ses propres créations musicales et enchanté les spectateurs.

Une copie de l'acte fondateur de l'île-Rousse est désormais visible dans la salle des actes en Mairie.

La réussite de l'opération a permis à Hélène de Meyer d'assurer par avance au public que l'anniversaire de l'acte fondateur serait célébré chaque année.



Vernissage au Spaziu de l'exposition de Mr Lemk en présence d'Hélène de Meyer, adjointe au Maire, en charge de la culture.

Des conférenciers de talent ont éclairé nos esprits sur notre histoire et notre devenir, des historiens : Raphaël Lalou, JP Antolini, JF Bernardini, Olivier Battistini, Francis Beretti, Jean Dominique Poli ; des politiques: Jacques Muller, des spécialistes : Martine Guidoni, JC Orticoni, Sixte Ugolini, Françoise Demichel-Borghelli,...

U SPAZIU PASQUALE PAOLI, lieu d'expression collective et individuelle, espère que vous avez passé de bons moments, et, si vous voulez vivre de nouvelles aventures, n'hésitez plus... Franchissez la porte ! Toutes les infos sur facebook : <https://www.facebook.com/U-Spaziu-Pasquale-PAOLI-422970737906528/?fref=ts>



Le timbre dévoilé par Charly Pissard, Président de l'association philatélique, qui commémore l'anniversaire de la cité Paoline. Le dessin est signé Carla Pissard. Contact le Cercle de l'Histoire postale et de la philatélie en Corse (CHPPC) : 06 85 38 49 87.



Les conférenciers au Spaziu Pasquale Paoli ont retracé l'histoire de l'île-Rousse.

# L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ PAOLINE

## Commémoration du 11 novembre

Le 97<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 11 novembre 1918, qui correspond également à la journée d'hommage à tous les morts pour la France, a été célébré avec solennité à L'île-Rousse. La présence des lycéens, encadrés ici par M. le Maire et Mme la Sous-Préfète Anne Ballereau, permet de mettre en valeur le sens le plus profond de l'hommage rendu aux héros, avec la transmission de l'héritage à la jeune génération portant la devise « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ».



### CHARANÇON ROUGE

Depuis un an les palmiers appartenant à la commune de L'île-Rousse sont traités contre le charançon rouge (*Rynchophorus ferrugineus*) selon un nouveau procédé avec un produit qui circule avec la sève et protège les arbres sur une période de 12 à 18 mois. Ce produit phytopharmaceutique est un dérivé de la famille des avermectines qui sont des substances naturelles produites par des bactéries du sol. Au préalable, le cœur des palmiers a été assaini pour éliminer les nuisibles vivants. Puis les arbres ont été traités par le benzoate d'emamectine sous forme gélatineuse qui a été injecté dans les stipes des palmiers.



Un jeune charançon rouge sortant de son cocon pris en photo par le service des espaces verts.

A ce jour, les palmiers appartenant à la commune sont soignés et surveillés. Pour autant, tous les palmiers infestés appartenant à des propriétaires privés se doivent également d'être traités. La commune de L'île-Rousse a été classée par la Préfecture de la Haute-Corse sur la liste des communes de la zone contaminée et de la zone de sécurité. Ce classement implique des obligations de vigilance, de surveillance et de traitement des propriétaires publics et privés. La participation de tous les acteurs est primordiale pour la réussite de l'objectif d'éradication de cet organisme. Les propriétaires privés ont obligation de traiter les palmiers contaminés (chapitre IV, article 11 de l'arrêté du 21 juillet 2010 relatif à la lutte contre *Rynchophorus ferrugineus* (Olivier).

Une décision de la Commission européenne du 25 mai 2007 a mis en place des mesures d'urgence destinées à éviter l'introduction et la propagation dans la communauté de *Rynchophorus ferrugineus*. Ces mesures d'urgence ont été modifiées le 17 août 2010 par décision communautaire. L'arrêté national du 21 juillet 2010 précise les mesures de lutte contre le charançon rouge du palmier, selon une stratégie de lutte intégrée fondée sur trois piliers : la surveillance des palmiers pour une détection la plus précoce possible de la présence du ravageur (piégeage, fenêtres d'observation, utilisation de nacelles, etc), la prévention des infestations et réinfestations des palmiers sains en zone contaminée (traitements chimique/biologique), et la gestion des

palmiers contaminés avec la possibilité pour le propriétaire de choisir entre la destruction totale du palmier ou l'assainissement mécanique du foyer si le palmier est encore récupérable et dans ce cas, protection chimique du palmier après l'intervention. La réussite de la stratégie de lutte intégrée repose sur une bonne coordination des différentes interventions et sur l'implication des différents acteurs, à la fois publics et privés. Conformément à l'article 14 de l'arrêté national, la coordination régionale de la surveillance, de la gestion des palmiers contaminés et de la prévention est confiée aux FREDON, avec l'appui des différents acteurs, sous le contrôle des DRAAF/SRAL qui pilotent l'ensemble du système. Nous vous rappelons que pour toute information sur le charançon rouge, vous pouvez contacter la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON\* Corse), afin de faire établir un diagnostic santé des arbres.

Contact : 04 95 26 68 81 / 06 75 81 76 98.

\* La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Corse est un syndicat professionnel agricole agréé par le Ministère de l'Agriculture. Créée en 2002, elle est chargée de la surveillance et de la gestion des organismes nuisibles dans le respect des bonnes pratiques phytosanitaires : [www.fredon-corse.com](http://www.fredon-corse.com)



1. FOIRE DE L'ILE-ROUSSE - Inauguration de la traditionnelle 186<sup>ème</sup> Foire de L'île-Rousse en présence du Maire, des adjoints et conseillers municipaux et de nombreuses personnalités de la cité Paoline.
2. SQUARE - Une seconde aire de jeu a été installée Place Paoli en présence des adjointes Mesdames Josette Ambrogi et Jany Ferrandi. (crédit photo M.S Aliotti pour Corse-Matin).
3. NOUVEL AGENT COMMUNAL - Sylvie Claparede a pris ses fonctions d'agent administratif au service du personnel et de la comptabilité.
4. PRIX DU SOUVENIR FRANCAIS - Édition 2015 du Prix du Mémorial du Souvenir Français avec la participation de la classe de Madame Martelli du Collège de L'île-Rousse. Sur la photo, les deux premiers prix : Bastien Fredenucci qui a illustré la figure de son arrière-grand-père « poilu » de 14-18 et forgeron, Michel Fredenucci, et Timothé Servant, qui a fait revivre son trisaïeul, le Colonel aviateur Joseph Frantz, vainqueur du premier combat aérien livré par la France en 1914 et fondateur des « Vieilles Tiges ».
5. RALLYE - Pascal Trojani vainqueur du 18<sup>ème</sup> Rallye de Balagne.
6. PETANQUE - Les participants et organisateurs (SPIRB) du tournoi de pétanque «International Pascal Paoli» rassemblés pour le 5<sup>ème</sup> International en septembre 2015.



Mentions légales :  
Cité Paolina  
Bulletin municipal semestriel n°25  
Janvier 2016  
Dépôt légal : Juin 2003 / L'Appariteur  
Imprimerie Caractères - Biguglia  
Directeur de la publication :  
J.J. ALLEGRI-SIMONETTI  
Rédacteur et Traduction en langue Corse :  
Nunzia-Francescu Colonna  
Papier recyclable  
Ne pas jeter sur la voie publique



ILS NOUS ONT QUITTÉS



**Joseph Guidoni**

Une grande figure militaire a été ravie à l'affection des balanins : le Colonel Joseph Guidoni, Commandeur de la Légion d'honneur, pilote de chasse, s'est éteint à l'âge de 89 ans.

L'enfance de Toussaint Joseph Guidoni s'est déroulée dans la rue Notre Dame. A 17 ans et demi, il s'engage pendant la guerre. Il a été une première fois la fierté de sa ville quand à 20 ans et demi, il revient en 1946 avec le grade d'officier instructeur pilote de l'armée américaine. Démobilisé puis remobilisé à plusieurs reprises, il aura toujours risqué sa vie lors de ses 336 missions de guerre. Descendu par la DCA chinoise, une

chappe de plomb est tombée sur la ville, car tout le monde l'a cru perdu à jamais. Prisonnier un an dans les camps de la mort, il tombera dans le coma à 2 reprises, se réveillant au bout de 10 jours, sans aucun soins. A son retour son état de santé a créé une émotion qui est restée dans la mémoire collective de la ville: il pesait 43kgs pour 1m77. Après une carrière riche de différents métiers, croupier, pilote de chasse, directeur commercial à Paris, il est rentré à Ile-Rousse où beaucoup ne l'ont connu que comme le pompiste de la place Paoli. Il a continué de lutter après 22 interventions chirurgicales avec un moral à toutes épreuves forgé par une vie extrêmement rude qui lui a conféré un mental de survivant. Il s'est éteint le 26 septembre 2015 content d'une vie bien remplie, au milieu de toute sa famille, regroupée pour l'accompagner, à l'aube de ses 90 ans. Une belle cérémonie solennelle l'a amené vers son studio dans le cimetière d'Ile-Rousse, avec l'hommage sincère de ses anciens compagnons. Au revoir Jojo.

**Marie-Rose Orsoni**

Marie-Rose ORSONI, née VIDAL s'est éteinte à l'âge de 93 ans. En 1947, elle s'est installée à l'Ile-Rousse avec son mari Roch ORSONI. Chirurgiens dentistes tous les deux, Marie-Rose a préféré se consacrer à l'éducation des ses enfants, Jacqueline, Pierre et Michel. Pierre, ce dernier, chirurgien à l'hôpital de Bastia nous a quittés prématurément en 2011. Cette femme d'exception s'est investie pour sa commune d'adoption et de cœur. Elle est à l'initiative avec son époux de la création du Lions Club Balagne. Elle a fondé et animé «la bibliothèque pour tous» pendant de nombreuses années transmettant aux plus jeunes et aux plus anciens son goût de la lecture et du partage. Depuis 2008 la bibliothèque porte son nom. Marie-Rose était érudite, mélomane, jouant de l'orgue à la perfection, pleine d'esprit et pugnace. Pendant des décennies, elle dirigea la chorale paroissiale, au clavier de son orgue. En 1977, elle est colistière sur la liste de Pierre Pasquini et est élue. C'est la première femme à entrer au conseil municipal de l'Ile-Rousse. Elle y restera jusqu'en 1995, et exercera les fonctions d'adjointe au Maire, en charge des affaires sociales de 1983 à 1989.

En 1995, elle se retire de la vie publique afin de se consacrer à sa famille et notamment ses petits enfants. Son départ laisse un grand vide dans le cœur de ceux qui l'ont connue et aimée.



**Noël Cristini**

A la fin de l'année disparaissait prématurément, à l'âge de 61 ans, Noël Cristini, administrateur du Centre Communal d'Action Sociale de l'Ile-Rousse et coordinateur de l'antenne locale du Secours Catholique. Tant dans sa vie personnelle que dans l'exercice de sa profession le défunt, soignant de profession, était un homme engagé au service des autres, d'un tempérament altruisme, il était attentif à l'humanité de son semblable nous pouvons lui en

être reconnaissant et nous conserverons de lui le souvenir d'un homme d'une grande amabilité et d'une délicatesse de sentiments.

ETAT CIVIL SECOND SEMESTRE 2015

**NAISSANCES :**

- VIANA NEIVA Rafael – 04/07/2015
- CERDEIRA Evan – 08/07/2015
- BOUAZIZ Khadija – 21/07/2015
- DEDEAVODE Léonard – 26/07/2015
- BOUDDOU Zidane – 30/07/2015
- ALLEGRIINI Lesia, Maria – 04/08/2015
- MICHELETTI Raphaël – 2/08/2015
- MUDDADU Ghjuvana, Rose, Françoise - 20/08/2015
- LEMOIGNE Pierre, Jean, Yves – 22/09/2015
- THOMAS Jeanne, Jacqueline – 06/10/2015
- SELMI Rahaf – 12/10/2015
- MORYS Kim - 02/11/2015

**MARIAGES :**

- POLETTI Alphonse & CHAILLOU Céline le 03/10/2015
- FERNANDES FERREIRA Manuel & BAEZ LOPEZ Teresita le 15/10/2015
- ALBERTINI Grégoire & TROJANI Marie-Francoise le 19/10/2015
- MAZELLY Sylvain & CROCE Yolande le 24/10/2015
- BACCHERETTI Sylvie & NERI Françoise le 28/10/2015
- ROTOLONI Antoine & PERRET Carole le 26/11/2015
- SGHAIER Nihed & OUAOUINE Sarah le 19/12/2015
- MOREIRA Pedro & MALHERBE Audrey le 26/12/2015
- ZAHAR Abdellah & NOUALA Fatima – 29/12/2015

**DECES :**

- SANTINI Pierre-Jean – 04/07/2015
- VOLPEI Thérèse – 08/07/2015
- CANIONI Paulicette – 17/07/2015
- DANELLE Jean-Pierre, Emile, Georges – 29/07/2015
- CESARI Don-César – 29/07/2015
- PIMENTA Marc-Antoine, Hubert – 08/08/2015
- VILAR RIBEIRO Luis Carlos – 09/08/2015
- MAESTRACCI vve GIUNTINI Françoise – 09/08/2015
- LUIGGI Antoine – 05/09/2015
- AVENIA divorcée MIQUEL Marie Gesualda – 03/09/2015
- ORSONI Antoine-Marc – 06/09/2015
- MAZZI François – 15/03/2015
- NORBRINK Bo Gustaf – 21/09/2015
- NEGRONI Charles – 03/10/2015
- ASHTON Keith, Beaumont – 29/09/2015
- LÉONETTI Aimé Noël – 04/10/2015
- OMESSA vve PISCIOTTA Jeanne Baptiste – 04/10/2015
- ICARD veuve MONTANER Yvette Pierrette – 06/10/2015
- TENAT André, Eloi, René – 14/10/2015
- ALLÉGRINI SIMONETTI veuve MANOVELLI Rose Marie 27/10/2015
- REGAZZONI épouse BERTHIER Murielle – 06/11/2015
- VOLPEI Nonce – 08/11/2015
- RUIS veuve PADOVANI Marie-Thérèse – 10/11/2015
- VIDAL veuve ORSONI Marie-Rose – 24/11/2015
- NOBILI Nicolas – 25/11/2015
- LUIGGI veuve GIUDICELLI Annonciade – 22/11/2015
- DONCARLI veuve CARBONI Madeleine – 10/12/2015
- VINCENTELLI Léon, Jean, Maurice – 10/12/2015
- CRISTINI Noël – 15/12/2015

ACAIR-BALAGNE

Le comité des commerçants l'ACAIR Balagna a pour objectif de représenter un pôle commercial, mais aussi de le dynamiser. Ainsi tout au long de l'année, elle met en œuvre et renouveau sans cesse des projets d'actions. Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous. Pour montrer un caractère actif et professionnel, elle doit innover dans la mise en place de projets. Elle affiche ainsi sa détermination à dynamiser un espace commercial et sa créativité dans les actions qu'elle met en place.

L'année 2015 pour l'ACAIR a débuté avec les vacances de Pâques. « Pasqua in Isula » a dynamisé la ville avec ses animations pour enfants avec Copains Mickey : gonflables ,ateliers maquillages , chasses aux œufs chez les commerçants, spectacle et goûter. Suite au succès de la 1re édition, l'Acair Balagna a renouvelé l'expérience d'un défilé de mode au cœur de la cité Paoline le 18 avril 2015. Sandy Le Dall responsable et organisatrice de cet événement, a permis à tous les commerçants de promouvoir leur commerce ; par la présentation de la nouvelle collection printemps/été 2015. Le tapis a été déployé tout le long de la rue Notre Dame. Ont également suivis en mai, la fête des mères, avec de nombreux ateliers créatifs sur toute une semaine et des animations, puis a Festa di a Musica avec la Nuit des sosies le 13 juin qui remporta un succès » FOU » Avec Johnny Vegas (sosie de Johnny Halliday) et le sosie de Michel Sardou place Paoli pour le plus grand plaisir des petits et des grands .

Plusieurs concerts ont été organisés durant l'été, Cahier d'Auré, le 25 juillet et le 1er août, Diana di L'Alba, le 14 août, Grupu Abbadà le 24 août. En octobre ce fut au tour des Web TV pour une rencontre d'une journée des télévisions de quartier, environ 50, venues de toute la France le 24 octobre au Spaziu Pasquale Paoli. L'ACAIR a également fêté Halloween le 31 octobre et la Sant'Andria le 25 novembre.



Inauguration du Marché de Noël organisé par l'ACAIR-BALAGNE présidée par Franco Farsetti.

Le 26 novembre était organisée la journée prévention routière sur la Place Paoli, en collaboration avec l'association Adrien Lippini, la gendarmerie nationale, l'association de la prévention routière et les pompiers de l'Ile-Rousse à destination des élèves du collège Pascal Paoli et du Lycée de Balagne. Le 29 novembre, une soirée CLOCLO a ravi les grands et les petits. L'Acair a terminé l'année avec la participation au Telethon avec la section Balagne le 4 décembre, un concert de Jean Menconi le 6 décembre, et enfin de nombreuses animations pour Noël. C'est ainsi que le Père Noël et ses lutins, une première en Corse sont arrivés en train à la gare de l'Ile-Rousse pour monter dans son traineau tiré par les rennes de Laponie. Du 18 au 21 décembre, le marché de Noël s'est installé sur la place Paoli avec de nombreuses animations dans toute la ville dans une ambiance féerique. Vivement 2016 !

**Les membres du bureau de l'ACAIR :**

- Franco Farsetti, président
- Cesari Françoise, secrétaire
- Marchi Valérie, trésorière

AGENDA



**VOTRE PROGRAMME À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**  
 AVENUE JOSEPH CALIZI  
 À L'ILE-ROUSSE  
 04 95 60 04 35  
 ET SUR [WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR](http://WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR)

**EXPOSITIONS, ÉVÈNEMENTS CULTURELS**  
 ESPACE CULTUREL U SPAZIU  
 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

**COMITÉ DES FÊTES L'ISULA IN FESTA**  
[HTTP://WWW.LISULAINFESTA.E-MONSITE.COM/](http://WWW.LISULAINFESTA.E-MONSITE.COM/)  
[WWW.FACEBOOK.COM/LISULAINFESTA](http://WWW.FACEBOOK.COM/LISULAINFESTA)

# HOMMAGE

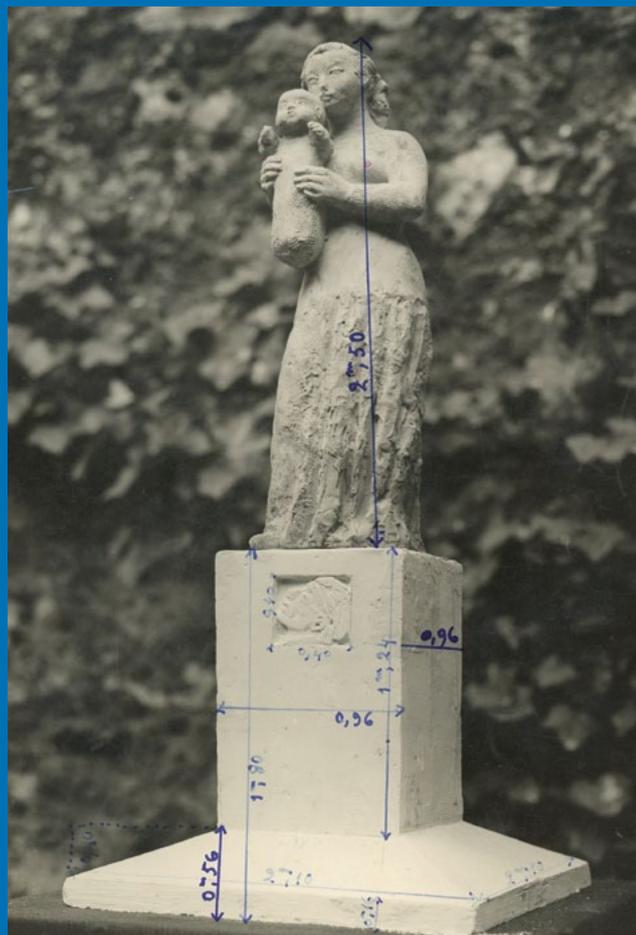
## LE MONUMENT AUX MORTS DE L'ILE-ROUSSE

### DIFFICILE GENÈSE D'UNE BELLE OEUVRE

par Jean-Christophe Orticoni  
Président du Souvenir Français,  
Comité de Balagne

L'île-Rousse a payé un lourd tribut à la Grande Guerre. Ainsi, après la victoire, en 1919, les habitants constituèrent un comité en vue de l'érection d'un monument aux enfants de l'île-Rousse morts pour la France. Pour diverses raisons, le projet n'avait pu aboutir. De telle manière qu'il fallut attendre encore près de 20 ans avant que le 11 novembre 1938, une nouvelle commission exécutive soit réunie sous la présidence d'un officier supérieur issu d'une grande lignée militaire de la cité, le Colonel Pascal Mondielli, Commandeur de la Légion d'Honneur. Celui-ci chargea deux artistes corses, M. de Casabianca, architecte DPLG, et le sculpteur bastiais Pekle de réaliser un monument qui aurait dû prendre la forme d'une stèle de granit, ornée de quatre hauts reliefs en bronze, l'ensemble devant atteindre une hauteur de 10 mètres environ. Le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale fit avorter cette réalisation, avec comme conséquence, près de trente ans après la Grande Guerre, de maintenir dans l'anonymat les héros île-roussiens.

Au début des années 1950, les fonds réunis par les anciens comités représentaient une somme disponible de 76 mille francs, somme importante autrefois mais qui, à ce moment-là n'était plus à l'échelle des prix. Lorsqu'un arrêté ministériel du 25 juillet 1953 autorisait la constitution d'un nouveau comité pro-monument, on se rendit rapidement compte de ce que la construction de celui-ci coûterait au bas mot 2 millions 500 mille francs. Une gageure à la hauteur de laquelle les vaillants île-roussiens surent se situer. Le nouveau comité, présidé par le Capitaine Dominique Vincensini, par ailleurs Président du Souvenir Français, se chargea d'effectuer une collecte de fonds auprès de toutes les familles de la localité. Certains, même de loin, y contribuèrent d'une manière exceptionnelle : les archives gardent mention, par exemple, du geste d'un jeune lieutenant Iisulanu affecté en Algérie qui versa le montant intégral de sa solde d'un mois...



Grâce à l'initiative du Maire Jacques Ambrogi, homme au goût raffiné et sûr, le choix de la commission se porta sur une œuvre présentée au 3ème Salon de la Jeune Sculpture sur la terrasse des Tuileries à Paris par un artiste contemporain appelé à devenir une référence, Antoniucci Volti : Maternité. En l'occurrence, cette mère était destinée à commémorer le geste de toutes les mamans de l'île-Rousse qui avaient offert le sacrifice de leur enfant à la Patrie.

Après cinq ans d'espoir, d'efforts, de vicissitudes, l'heure tant attendue de l'inauguration sonna. Le 21 septembre 1958 à 16 h, en présence de M. Lamassoure, Préfet de la Corse, et d'une foule considérable, sous la présidence de l'Evêque Mgr Llosa, la Mère à l'enfant était installée sur sa base de granit « pourpre impérial Cynros » provenant du gisement de Porto-Ota.

Toute grande œuvre nécessite un effort considérable. Indiscutablement, nos grands-parents ont réalisé cet effort. Soyons leur éternellement reconnaissants pour avoir non seulement honoré le souvenir d'une génération antérieure sacrifiée mais encore pour avoir contribué d'une aussi belle manière à enrichir le patrimoine artistique de la cité.

Le Comité de Balagne est présidé par Jean-Christophe Orticoni (désigné par arrêté du Président Général du Souvenir Français, le Général Barcellini, en date du 12 mai 2015) assisté par Claudine Prieur et Sylvie Lanata. Le Lieutenant-Colonel (H) Manuel Guerrero est président honoraire et M<sup>e</sup> Henri Nappi Président d'honneur du Comité (assemblée générale du 21/12/2015)..

**Légende photo : La « Maternité » de Volti dans l'atelier-jardin du maître à Paris.**

**Le projet côté par l'artiste contenait initialement un médaillon en bas-relief d'une tête de Maure devant s'incruster sur la face avant du piédestal.**